



INTENSIFIER NOTRE ACTION CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

DOSSIER DE PRESSE

30 mars 2021



VICHYCOMMUNAUTÉ



UN POTENTIEL D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Énergies renouvelables : hydroélectricité, bois, méthanisation, photovoltaïque, véhicules électriques, rénovation de l'habitat, circuits de proximité... Vichy Communauté œuvre pour une transition énergétique efficace depuis plus de six ans.

Inscrite dans une démarche volontaire et ambitieuse, Vichy Communauté a reçu plusieurs labels décernés par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie dont celui de Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), puis Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) en 2017.

L'agglomération participe ainsi activement à la production d'énergie renouvelable. Ce projet d'ombrières Photovoltaïques est issu d'un partenariat noué entre VICHY COMMUNAUTE et la société SEE YOU SUN, spécialisée dans les ombrières photovoltaïques et l'électromobilité.

Une trentaine de sites, répartis sur plus de dix communes, va ainsi recevoir des ombrières.

Ces projets, permettent aux communes, sans investissement, d'avoir une source d'électricité renouvelable, en ombrageant des parkings (plus de confort véhicules été / hiver...), et d'avoir un outil « support » à d'autres services qui pourraient émerger, en option : recharge électrique, panneau d'information...



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

communication@vichy-communaute.fr
+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 24 60 62 88

2050 : DEVENIR UN TERRITOIRE AUTONOME ÉNERGÉTIQUEMENT

Depuis plusieurs années déjà, la prise de conscience écologique fait partie intégrante de la politique de Vichy Communauté.

Engagée depuis 6 ans en faveur de la lutte contre le changement climatique à travers la réalisation de son Plan Climat énergie territorial en 2014, Vichy Communauté a été officiellement reconnue « Territoire à Energie Positive » - TEPos – dès le mois d'octobre 2017. Un engagement qui inscrit la Communauté d'agglomération et ses 39 communes dans une démarche particulièrement ambitieuse : **atteindre la couverture, d'ici 2050, de plus de 90 % des besoins énergétiques du territoire par des énergies renouvelables locales.**

Depuis 2018, Vichy Communauté élabore son PCAET en partenariat avec le SDE03 qui finance et coordonne la démarche au niveau départemental. Le projet de PCAET est en cours de validation.

Notre volonté passe par une vraie dynamique qui tourne autour de 3 axes :

- Réduire
- Décarboner
- Produire

pour intensifier notre action contre le changement climatique !



I - RÉDUIRE SES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Maîtriser les consommations énergétiques est un enjeu de l'agglomération et de ses 39 communes pour parvenir aux objectifs TEPos. La réduction des consommations passe par plusieurs actions visant à réduire la consommation énergétique dans les bâtiments publics et privés ou visant à sensibiliser le public.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

> ACTÉE pour toutes les communes

ACTÉE (Action des collectivités Territoriale pour l'efficacité Énergétique) est un programme lié au dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). Il permet de soutenir des actions innovantes qui contribuent à la réalisation d'économies d'énergie. Ce programme a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des bâtiments communaux appelé SEQUOIA.

Vichy Communauté y a répondu en partenariat avec le SDE03 pour planifier, prioriser et rénover les bâtiments publics sur tout le territoire (39 communes).

> Un schéma directeur immobilier pour les bâtiments de Vichy et de Vichy Communauté

La Communauté d'agglomération et la Ville de Vichy ont été retenues dans le cadre d'un appel à candidatures « Schéma directeur Immobilier et Energétique », lancé par l'ADEME et la Banque des Territoires.

Ces démarches transversales permettront aux collectivités d'obtenir un accompagnement et des financements pour mener des actions d'efficacité énergétique au sein des bâtiments publics.

CIT'ERGIE

Vichy Communauté est engagée dans le programme de labellisation Cit'ergie, lancé par l'ADEME, visant à récompenser les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse.

L'ambition de Vichy Communauté avec le programme Cit'ergie est de :

- faire reconnaître au niveau national et européen la qualité de sa politique et de ses actions en matière de climat, d'air et d'énergie à l'échelle de son territoire ;
- s'engager dans un processus d'amélioration continue conduit dans le cadre d'un projet partagé par l'ensemble des services, directions et élus.

PARC PRIVÉ : UN SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Créée en 2018 par Vichy Communauté, la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE) est un service public de proximité pour favoriser la rénovation énergétique du parc privé. Elle s'intègre aujourd'hui à un dispositif élargi, nommé Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) qui prend également en charge le petit tertiaire (commerces, bureaux, etc.).

Chacun peut bénéficier des conseils techniques et financiers de ce service public : une volonté d'accompagnement forte et élargie.

DATAS ET CONSOMMATION : UNE CONVENTION AVEC ENEDIS

En décembre 2020, Vichy Communauté a signé une convention de partenariat avec Enedis relative à l'accompagnement de la Transition Energétique du Territoire, permettant d'obtenir des données très précises du territoire :

- la fourniture d'indicateurs relatifs à la Précarité et la Vulnérabilité Energétique,
- la Mise à disposition de données cartographique dans le cadre de du suivi de notre projet de Plan Climat Air Energie Territorial,
- la mise à disposition de données annuelles de consommation et de production agrégées, nécessaires à l'évaluation et au suivi de notre Politique Climat Air Energie.

Ces indicateurs apportent une vision de la consommation énergétique, préalable indispensable à toute action de maîtrise et de réduction.

DES DÉMARCHES DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

> Concours TEPOS

Afin de sensibiliser les jeunes à l'éco-citoyenneté, Vichy Communauté organise chaque année un **concours « junior » dans le cadre de sa démarche Territoire à Energie Positive.**

Ce concours est destiné à l'ensemble du « jeune public » : établissements scolaires, associations, centres de loisirs, espaces jeunes...

Les participants doivent proposer des projets qui répondent à un ou plusieurs des enjeux suivants :

- Réduire ses consommations d'énergie
- Développer la gestion durable des déchets
- Diminuer les pollutions liées aux transports
- Préserver la biodiversité et les paysages

Les 5 projets qui comptabilisent le plus de votes se voient attribuer un prix de 500€ chacun.



> Watty

Le Programme « Watty à l'école », proposé par Eco Co2 et animé, localement par l'association Les Petits Débrouillards a déjà permis une intervention dans plus de 50 classes en deux ans. Vichy Communauté vient de valider le financement de 2 années d'accompagnement supplémentaires par ce programme qui vise à sensibiliser les scolaires (de la Grande Section au CM2) aux économies d'énergies, d'eau et aux énergies renouvelables.

> Faites de la Récup

Depuis plusieurs années, les acteurs du réemploi se réunissent pour deux journées festives et participatives au cours desquelles les visiteurs peuvent découvrir des associations engagées, participer à des ateliers ludiques et dénicher des objets uniques !

II- DÉCARBONNER LE TERRITOIRE AVEC DES SOLUTIONS INNOVANTES

Dans les prochaines semaines, le « point zéro » du Bilan de gaz à Effet de Serre de Vichy Communauté sera publié lors de la mise à disposition au public du Projet de PCAET.

La Communauté d'agglomération dispose aujourd'hui de plusieurs documents permettant de connaître assez précisément sa position, ses atouts et faiblesses en tant que territoire pilote en matière de transition énergétique. Ceux-ci s'intègrent aux travaux déjà engagés par la collectivité en matière de transport, d'agriculture et d'urbanisme :

- **Réflexion sur les mobilités durables** avec une flotte de bus électriques, la location de vélos électriques...
- **Consommation responsable** qui réduit « l'impact carbone de l'assiette » grâce aux circuits de proximité (valorisés dans le Projet Alimentaire Territorial de Vichy Communauté)
- **Réduction des consommations des bâtiments**
- **Etc.**

Ce bilan permettra d'identifier et construire un programme d'actions – clés en faveur de la réduction des émissions et de la capacité de séquestration de notre territoire pour atteindre la Neutralité Carbone à horizon 2050 !



Aujourd'hui, 28 000 ktCO2 sont séquestrées dans le sol de notre territoire, et à 57% grâce aux forêts !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les ombrières installées sur le parking du stade aquatique ont une production annuelle de 177,45 MWh soit 15 % de la consommation électrique du site. Cet investissement permet aujourd'hui des économies sur la facture d'électricité de près de 22 000€ par an pour le Stade Aquatique (2^{ème} plus gros consommateur du patrimoine de l'EPCI après la station d'épuration) et les gains environnementaux suivants : réduction des émissions de CO2 de l'ordre de 12 500 kg/an soit l'équivalent de 41 arbres plantés.

III – PRODUIRE EN CONSTRUISANT LE PAYSAGE DE DEMAIN

Intégrer, spatialiser le mix de production d'énergies renouvelables sur le territoire en respectant le cadre de vie, et de vue... telle est l'ambition de Plan Paysage, première étape du schéma directeur de Vichy Communauté.

Aujourd'hui, les énergies renouvelables représentent 20% des besoins de l'agglomération. Pour atteindre 100 %, il existe des potentiels en énergies renouvelables sur le territoire : l'hydroélectricité, le photovoltaïque, l'éolien, les réseaux de chaleur, la méthanisation...

Ré - enchainer la transition énergétique et la complexité de sa mise en œuvre, en apportant un regard nouveau, créatif, transdisciplinaire et attentionné !

Développer de nouvelles filières de production d'énergie entraîne nécessairement une réflexion paysagère sur le territoire et la « trace » dans le paysage révélera la dynamique locale sur ce volet.

Vichy communauté souhaite :

- se poser les bonnes questions quant à l'intégration paysagère de ses ambitions de transition énergétique en prenant en compte les objectifs indétournables de limitation de l'artificialisation du sol et la préservation de la biodiversité,
- consulter son territoire et ses acteurs pour établir un scénario de développement raisonné, concerté et engagé,
- conduire le changement avec les élus et les citoyens, pour planifier des implantations, des typologies de production s'intégrant dans le paysage et respectant l'idéal de cadre de vie, « de vue ».

Le Plan Paysage va aboutir à un plan guide opérationnel ayant vocation à être intégré dans les documents de planification.

En recherchant l'optimisation énergétique et environnementale du territoire, ce plan paysage garantira :

- l'intégration paysagère de différents scénarii de production, d'implantation, à élaborer, à proposer ;
- la gestion durable des ressources de manière adaptée aux usages et besoins identifiés ;
- la publication, in fine d'un schéma directeur des énergies.

À VENIR

- Recrutement du cabinet d'étude qui accompagnera Vichy Communauté dans la réalisation de son schéma directeur (dont le plan Paysage est le point d'entrée) : Printemps 2021
- Démarrage de la concertation et des ateliers participatifs avant l'été 2021
- L'élaboration du schéma directeur va s'étaler sur 18 mois
- De là, différents scénarii d'évolution du territoire émergeront et des guides d'applications aux documents d'urbanisme et autres fiches actions seront communiqués pour une intégration des impacts de la transition énergétique en phase avec nos ressources et notre paysage.

Un seul objectif : intensifier notre action contre le changement climatique et faire de Vichy Communauté un territoire à carbone neutre à l'horizon 2050 !



.....
DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

David REISCH, Directeur de la Communication – Cabinet du Maire-Président

+33 (0)4 70 30 17 17 - +33 (0)6 98 67 24 12

d.reisch@ville-vichy.fr

Christel DEBOUT-TOMCZAK, Responsable Adjointe de Direction - Communication Vichy Communauté

+33 (0)4 70 96 57 71 - +33 (0)6 24 60 62 88

c.debout@vichy-communaute.fr

Sandra GUYOMARCH, Chargée de Communication - Vichy Communauté

+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 17 79 00 03

s.guyomarch@vichy-communaute.fr

communication@vichy-communaute.fr

@Vichy Communauté : Facebook



VICHYCOMMUNAUTÉ

.....
9, Place Charles-de-Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX - +33 (0)4 70 96 57 00 - accueil@vichy-communaute.fr

WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR